

Transmis pour information aux honorables membres de la

- Conférence des Présidents
- Commission des Pétitions
- Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

Luxembourg, le 15 décembre 2020



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 NOV. 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
25 NOV. 2020

SCL: PET 1530 – 1824 / sp

Objet : Pétition n° 1530 – Bénéficiaire d'une demi-journée de congé afin d'effectuer un don de sang/plasma.

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 30 septembre 2020, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire sur la pétition n° 1530 relative à l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Service Central de Législation
L-2450 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 13 novembre 2020

Agent en charge M. Armin Skrozic
Tel : 247 86122
Courriel : armin.skrozic@mt.etat.lu
Référence interne MT/SA/Pétitions/N°1530

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg: 1824	SCL:
Entré le: 20 NOV. 2020	
CE:	CIID:
A traiter par: SANDY	
Copie à:	

Concerne : Prise de position par rapport à la pétition publique n°1530

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire par rapport à la pétition publique n°1530 de Monsieur Alain Cossalter.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Dan KERSCH

**Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie
sociale et solidaire**

Prise de position du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire par rapport à la pétition publique n°1530 de Monsieur Alain Cossalter

Par sa pétition publique, le pétitionnaire demande l'introduction d'un congé spécial d'une demi-journée dans le droit du travail permettant à chaque salarié la possibilité de s'absenter du travail en vue d'effectuer un don de sang/plasma.

Il y a lieu de noter que l'accord de coalition 2018-2023 ne prévoit pas l'introduction d'un tel congé spécial dans le droit du travail.